



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÉS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/07/2023 – 19H

Présents : ALASLUQUETAS Philippe, ALIOUI Jean-Charles, CRABIER Richard, CRABIER Sylvie, HURTEBIZE Philippe, LAFAGE Fanny, MAROT Jean-Marie

Absents excusés :

CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale
DELONCA Albert a donné procuration à MAROT Jean-Marie
FERRIÉ Jean-Louis
QUATREPOINT Marion

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte et Sylvie CRABIER est consacrée secrétaire.

Ordre du jour :

-) Contrats de travail des employés municipaux
-) Projet de travaux sur la place du village
-) Questions diverses

Délibérations :

) Prolongation des contrats de travail des employés municipaux

L'employé titulaire bénéficie d'une prolongation d'arrêt de travail.
Les deux employés embauchés à mi-temps ont tous deux obtenu le CACES.
Une organisation plus rigoureuse est en cours d'application sous responsabilité de Mr CRABIER Richard.
Nous proposons une reconduction de leurs contrats de travail pour une période de 6 mois.

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

Votes Pour : 9

La délibération est votée à l'unanimité des présents

Informations et Questions diverses

) Projet de travaux sur la place du village

Les démarches sont en cours pour réunir le maximum de contacts préalables à la finalisation des études de projet.
Des diagnostics préalables vont être effectués.
Mr le Maire va se rapprocher du bureau d'études habituellement sollicité par PMM.
L'idée d'organiser un appel à projet sous forme de concours d'architectes nous paraît intéressante.

)] **Photovoltaïque**

Les quatre communes associées : Ansignan, Cassagnes, Latour de France et Montner poursuivent leurs démarches pour concrétiser le projet par leurs propres moyens et le SYDEEL va être sollicité.

)] **Remplacement de la chaudière de la mairie**

Des études sont en cours pour déterminer la pertinence de modifier l'installation électrique.

La problématique d'éventuelles nuisances sonores pour le voisinage est prise en compte.

)] **Remplacement de la secrétaire de mairie**

Une secrétaire de mairie déjà employée ailleurs a accepté de venir pour 4h/semaine afin de répondre aux urgences et obligations légales.

)] **Projets d'animation régulières avec le Mobil sport**

Sylvie CRABIER propose d'organiser une journée d'animations pour adultes et enfants à chaque période de vacances scolaires. Le projet va être affiné avec le prestataire.

)] **Fibre**

Jean-Charles ALIOUI continue à se mobiliser pour régler le problème de la non-disponibilité pour tous les habitants.

)] **Escalier menant aux espaces poubelles de la rue du barrage**

Les travaux de réfection ne paraissent pas prioritaires dans la mesure où, si besoin, l'accessibilité est possible par un détour de quelques mètres.

)] **Vitesse excessive dans les rues**

Ce problème est toujours d'actualité et l'équipe municipale réfléchit aux mesures possibles. La mise en place multiple de panneaux de limitation ne paraît pas adaptée.

)] **Stationnement**

Un manque de respect des espaces dédiés pour le stationnement est observé, sur la place et dans d'autres lieux du domaine public. La matérialisation au sol ainsi qu'une communication devront être engagées.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée les jours, mois et an susdit à vingt heures et trente-cinq minutes.

Date du prochain Conseil : lundi 4 septembre 2023 à 19h.